Envoyé en préfecture le 28/03/2024
Reçu en préfecture le 28/03/2024
Publié le
ID : 061-200068856-20240321-LOCABATARBP2024-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 22 FEVRIER

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 27

Convocation du 13.02.2024
Affichage du 13.02.2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux février, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Bubertré suite à la convocation du 13.02.2024, affichée le treize février 2024.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMARET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LEROY Céline, M LE SECQ Emmanuel, M MANNOURY César, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POULLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDIER Marcel.

Etaient absents-excusés : Mme BERGER Frédérique, M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard, M GUILLET Denis (donne pouvoir à M COUDRAY Pascal), Mme SAUVANEIX Alexandra.

Assistait également : M LAMPERIERE Frédéric DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M BRAMOULLE Bernard.

Monsieur GUYOT Philippe est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2024.02.047
BUDGET LOCATIONS BATIMENTS ARTISANAUX – AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Le conseil de la Communauté de Communes des Hauts du Perche,

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023, ce jour,
- Considérant que les écritures sont régulières,
- Considérant qu'il est nécessaire de reprendre les résultats du budget principal,
- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023,
- Vu, le compte administratif 2023,

Résultat 2023 Fonctionnement	2 568,97
Affectation de l'excédent 002 de l'année N-1	-1 225,43
RESULTAT CUMULE	**1 343,54**
Résultat 2023 Investissement	-59 847,99
Résultat investissement de l'année N-1	56 645,71
RESULTAT CUMULE	**-3 202,28**
Restes à réaliser dépenses investissement 2023	4 249
Restes à réaliser recettes investissement 2023	0
RESULTAT de RAR	**-4 249**
Besoin financement investissement	**1 343.54**

Décide d'affecter les résultats comme suit :

- Report d'investissement 001 -3 202,28
- Affectation en réserves R 1068 en investissement 1 343.54
- Report de fonctionnement 002 0

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, votent avec 27 votes POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION l'affectation du résultat 2023 comme présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Emmanuel LE SECQ

COMMUNAUTÉ de COMMUNES des HAUTS du PERCHE 61290 LONGNY-LES-VILLAGES

Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du